

n°04

Date de publication
27 février 2020

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Toutes les parcelles du réseau ont engagé la montaison. Premiers boutons floraux observés sur 1/3 des parcelles du réseau.
- Charançon de la tige du colza : le ravageur est toujours bien présent. Risque accru sur les parcelles entrant actuellement en phase de sensibilité (début montaison) et les dernières à venir.
- Fin du risque principal lié aux larves d'altises.
- Meligèthes : Premières captures significatives. La totalité des parcelles sont en phase de sensibilité. La surveillance est de rigueur.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2019-2020

20 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine, parmi les 22 qui composent le réseau.

Stades des colzas

La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée sur la totalité des parcelles du réseau :

- 10% des parcelles ont débuté la montaison et sont au stade C2 (BBCH31) ;
- 45% des parcelles sont au stade D1 (BBCH50) caractérisé par l'apparition des boutons floraux encore cachés par les dernières feuilles terminales.
- 45% des parcelles atteignent le stade D2 (BBCH 53) caractérisée par une inflorescence bien dégagée.

Ravageurs

- **Charançon de la tige du colza**

Période de risque : Le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : Sur les 20 parcelles suivies, 18 signalent la présence du ravageur. Les captures en cuvettes jaunes sont en moyenne de 17 insectes par cuvette, avec des valeurs allant de 2 à 94 individus. Sur 6 parcelles les captures n'excèdent pas 5 individus par cuvette. 8 parcelles enregistrent des captures supérieures à 10 individus par cuvette

Analyse du risque :

Le charançon de la tige du colza reste présent sur l'ensemble du territoire. Le colza est en pleine phase de sensibilité. Le risque demeure donc toujours élevé. Par ailleurs les femelles issues du pic de vol enregistré il y a deux semaines, sont aptes à la ponte et ont déjà dû être gérées ces derniers jours.

Pour les parcelles où la montaison démarre juste et où par conséquent aucune gestion n'a été mise en place jusqu'ici, le risque est à prendre en compte.



- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante.

14 des 20 parcelles suivies indiquent la présence du charançon de la tige du chou.

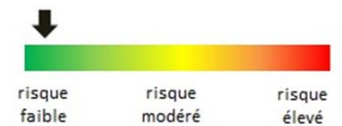
Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).



- **Altises d'hiver ou grosses altises / Larves**

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Analyse du risque : l'intégralité des parcelles est en phase de reprise de végétation et ¾ des parcelles ont démarré la montaison. Par conséquent, à l'exception de quelques parcelles plus tardives, le risque principal lié aux larves d'altises est désormais terminé.



- **Méligèthes**



Description du ravageur : Le méligèthe est un coléoptère de 1.5 à 2.5 mm. Il possède un corps noir brillant avec des reflets métalliques parfois verts. Les dégâts à la culture de colza sont causés par l'adulte, lorsque l'insecte perce le bouton pour s'alimenter. L'ouverture des premières fleurs sur la parcelle marque la fin du risque. En effet les insectes iront préférentiellement se nourrir sur les fleurs, ce qui n'engendre pas de dégâts.



Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter.

Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

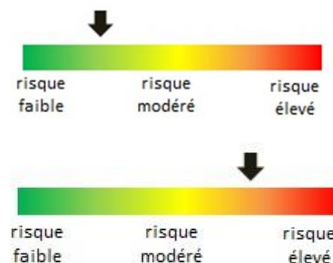
Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Observation : 12 parcelles signalent la présence de méligèthes sur plante avec des niveaux de pression situés entre 0.1 et 3 méligèthes par plante. De plus, la présence de l'insecte est signalée par des piègeages en cuvette sur 16 parcelles avec des captures comprises entre 4 et 137 individus.

Analyse du risque : la totalité des parcelles entrent désormais en phase de sensibilité, le risque existe. Une vigilance accrue doit donc avoir lieu. A noter, sur quelques parcelles les plus avancées, on distingue quelques fleurs ouvertes, ce qui indique la fin du risque dans ces situations. D'une façon générale, on distinguera deux cas :

- ✓ *Cas d'un colza vigoureux et bien développé :* Le risque associé est faible à modéré, il est essentiel de suivre les parcelles jusqu'à l'ouverture des premières fleurs.
- ✓ *Cas d'un colza stressé ou peu développé :* Le risque associé est modéré à élevé sur certaines parcelles.



Le stade et l'état global des plantes sont donc les facteurs déterminants pour l'analyse du risque vis-à-vis de ce ravageur.

Leviers Agronomiques : La fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :

	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile Bois (CRA AURA) cecile.bois@aura.chambagri.fr, 04 73 28 78 34.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

